

Mot du président

La lettre N° 14 de notre association "Union de Vendée des DDEN" relate la riche activité de ces derniers mois :

- Les échanges dans les réunions de délégation où chacun expose les situations qu'il rencontre, apprend de l'autre et questionne sur les problématiques liées à sa fonction. Chaque fois, l'I.E.N. apporte les précisions administratives, les données de sa circonscription et les réponses aux remarques soulevées.

- Le travail des administrateurs, des responsables de délégation, pour valoriser les actions éducatives des écoles publiques et défendre l'accès à l'école de la République, si souvent absente dans certains territoires, par l'organisation de transports pertinents en particulier.

- Les relations avec la Fédération Nationale, la participation au Congrès annuel, les contacts avec les Unions des départements voisins... qui permettent de suivre les actualités nationales et de relayer diverses informations.

Cette lettre vise également à inciter chaque D.D.E.N à participer aux travaux de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 25 mars à la Boissière des Landes. Le rapport d'activité et le compte-rendu financier de l'année 2022, bientôt remis, illustrent la vie de notre association, dans le respect de ses statuts : "Resserrer les liens entre Délégués" et "Rechercher et appliquer tous les moyens propres à permettre aux Délégués de remplir d'une manière efficace leur rôle". Cette réunion départementale est aussi l'occasion de partager ses expériences, de faire part de ses difficultés et d'établir des projets, des perspectives pour 2023 et les prochaines années.

Agreable lecture. Restant dans le souhait de continuer "d'agir ensemble" au service de l'École Publique, de tous les élèves qui la fréquentent et de la promotion de l'école républicaine dans notre département.

Daniel Guillon

Date importante à noter dans l'agenda :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION
le samedi 25 mars 2023 à La Boissière-des-Landes

Congrès Fédéral les 18, 19 et 20 novembre 2022

La Fédération Nationale des D.D.E.N. a tenu son Congrès en novembre 2022 au Kremlin-Bicêtre ; le président de l'Union, Daniel Guillon, nous a représentés.

Le vendredi 18 novembre, l'Assemblée Générale extraordinaire a modifié les statuts de l'association qui dataient de 1974 (48 ans). Les nouveaux statuts ont été adoptés par vote "nominatif" des unions à plus de 95 %.

Le samedi 19 novembre a été consacré à la partie statutaire du Congrès annuel de la Fédération. L'intervention du maire de Kremlin-Bicêtre, Jean-Luc Laurent, sur le thème "École publique, celle de la République" a été très applaudie. La résolution d'Obernai de l'an dernier reste d'actualité jusqu'au prochain Congrès.

Le dimanche 20 novembre, a eu lieu la présentation du livret rédigé suite à l'enquête « les sanitaires scolaires à l'école ». Une table ronde sur le thème de l'hygiène s'est ensuite tenue en présence d'un médecin, D.D.E.N. dans le Morbihan.

Ce livret (volume papier trop important) est accessible en version numérique sur notre site départemental D.D.E.N. Doublé de préconisations, ce document peut nous servir lors des visites d'écoles pour détecter tout manquement à l'hygiène, au confort et à l'intimité des élèves.

C'est le D.D.E.N. le plus proche de l'école qui est le plus à même d'alerter sur des disfonctionnements.

<https://dden-vendee.jimdofree.com/fédération/les-enquêtes-nationales/sanitaires-scolaires/>

Semaine de la Laïcité

La semaine s'est déroulée positivement à travers plusieurs animations, des conférences et une formation « valeurs de la République et Laïcité ».

Un seul bémol : la conférence de Benoît Falaize du 6 décembre a été annulée pour cause de grève de la S.N.C.F. Elle est reportée au mois d'avril.

Un temps fort de cette semaine fut la représentation théâtrale de la troupe yonnaise UNIVERSALIPO devant les collégiens de 3ème des Achards sur le thème du harcèlement (cause nationale). Cette forme de théâtre participatif a réussi à mettre les élèves en confiance pour intervenir et s'exprimer en toute bienveillance. Une réussite. Cette animation a été financée par plusieurs associations laïques dont l'union des D.D.E.N.

À l'issue de la semaine de la Laïcité, l'Observatoire de la Laïcité-Georges Clémenceau a remis au préfet un rapport de 18 pages pour présenter ses enquêtes et actions en 2018/19/20/21. Possibilité d'obtenir le dossier numérique auprès du bureau des D.D.E.N.

Le 9 décembre, à 15h, devant la Préfecture à l'initiative d'un collectif, un rassemblement a été organisé pour rendre hommage à Samuel Paty. Une dizaine de collègues y étaient présents.

Le 27 février 2023, une réunion "bilan et perspectives – semaine Laïcité" tirera les conclusions de cette semaine.

Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport propose des formations "**Valeurs de la République et Laïcité**" de deux jours dans le cadre du plan de formation national 2023 :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-185>

Celles proposées par le SDJES : **15, 16 juin ou 7, 8 décembre** - lien d'inscription : <https://framaforms.org/formations-valeurs-de-la-republique-et-laicite-2023-sdjes-1676532322>

Celles proposées par la ligue de l'enseignement : **20, 21 mars ou 26 et 27 juin** - lien d'inscription : <https://framaforms.org/formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-1666274819>

Mercredi 12 avril 2023, à 20 heures : Conférence avec Benoît Falaize

"École publique, École de La République"

Espace culturel « George Sand » - 13 place Michel Vrignon - 85150 - Les Achards -

La Rabatelière : Absence de transport pour aller à l'école publique de Chavagnes-en-Paillers

Depuis le printemps 2018, les parents de La Rabatelière, commune où il n'a pas d'école publique, ont fait de nombreuses démarches pour permettre à ceux qui le souhaitent d'accéder à celle de Chavagnes-en-Paillers, distante de 4 km.

Au début, seulement 3 enfants étaient concernés et l'organisateur secondaire Familles Rurales a refusé, argumentant que les circuits étaient alors plus que justes pour arriver à l'école.

Voyant augmenter le nombre d'enfants, depuis mai 2019, les parents ont interpellé le Conseil Départemental à plusieurs reprises, sans succès, sous prétexte que le transport scolaire ainsi que la scolarisation des élèves du 1er degré ne relèvent pas de sa compétence mais de celle de la région et des municipalités.

En septembre 2020, 8 enfants étaient concernés. Malgré la sollicitation d'un arrêt de car dans la commune, voire d'une ligne supplémentaire, demande émanant des familles, du transporteur et de Familles Rurales, la Région a refusé cette demande pour des raisons financières et il a été mis en avant le fait que la municipalité n'avait pas donné son accord pour cet arrêt.

Face à ce refus, les parents ont interpellé le Préfet de Vendée afin d'obtenir une entrevue, sans succès là encore. Monsieur le Préfet a retransmis la demande à la Région.

Les démarches se sont poursuivies pour ces familles qui ont pu alors trouver le relai et le soutien de nombreuses associations laïques. Malgré les différentes rencontres avec divers interlocuteurs élus (municipaux, départementaux, régionaux...) aucun accord n'a pu être trouvé.

Même si la municipalité ne se dit pas opposée à un arrêt dans la commune, les élus municipaux ont refusé de soutenir et d'accompagner les parents dans leurs démarches.

En 2021, les familles ont eu espoir ; la mairie a soutenu la démarche de ses habitants en sollicitant la Région pour un arrêt supplémentaire, mais il n'en était rien. Elle a seulement demandé à ce que les enfants de la commune puissent prendre le car à l'arrêt de la Foye de l'étang, à 3 km du bourg, sur les bords d'une départementale très passante et d'un étang comme son nom l'indique.

C'est également au bord de cette départementale, là où un car scolaire passe, que la Région a proposé aux familles en novembre 2021 de créer un arrêt à la Barre, lieu-dit sans accès piéton à près d'un kilomètre du bourg (10 enfants étaient alors concernés). Lors de l'entrevue où cet arrêt a été proposé, l'élue régionale a évoqué le fait que les habitants de La Rabatelière n'avaient pas à se plaindre car ils avaient une « école communale » (catholique).

Depuis 5 ans, les parents s'organisent pour assurer les allers et retours vers l'école de Chavagnes-en-Paillers mais ce n'est pas sans contraintes, ni frais supplémentaires (frais de route, frais de garde supplémentaire, obligation d'un travail compatible avec les horaires du péricentre et de l'école...) et un impact écologique important.

Devant tant d'immobilisme, l'Union des D.D.E.N., l'Observatoire de la Laïcité et La Ligue de l'Enseignement ont décidé d'accompagner les parents dans l'opération « minibus » ; en particulier, en finançant la location de véhicules. Pendant la semaine du 6 au 10 février, deux minibus ont transporté les 11 enfants de La Rabatelière. Les parents et responsables des dites associations les ont conduits, avec, à chaque voyage, la présence d'un accompagnateur. Ceci pour réaliser ce transport comme il devrait être et d'assurer la sécurité des élèves.

Les enfants étaient ravis et ils comprennent difficilement que tout s'arrête brutalement. Heureusement, les vacances vont faire une coupure avant la reprise des tours de voitures.

Ces parents attendent uniquement de leurs élus qu'ils respectent les lois constitutionnelles de notre pays en facilitant l'accès de tous les enfants à une **École Publique, Laïque, celle de la République**.

Vous pouvez soutenir l'action des parents : Amicale Laïque – 3 rue des Étangs – La Rabatelière
en signant la pétition en cours : https://www.change.org/p/la-rabateli%C3%A8re-pour-un-transport-scolaire-des-enfants-%C3%A0-l-%C3%A9cole-publique?recruiter=1292770241&recruited_by_id=0ff40f40-995b-11ed-a6da-290c6a942840&utm_source=share_petition&utm_campaign=share_for_starters_page&utm_medium=copylink



Départ de La Rabatelière des 2 minibus vers l'école de Chavagnes



Banderole des Parents d'élèves

Cher(es) D.D.E.N.

Afin d'assurer la continuité de ce BULLETIN, nous comptons sur vous pour "alimenter" en articles et photos les pages.

C'est très IMPORTANT, car il permet de connaître la vie de vos écoles, d'être au courant de vos difficultés ou de vos réussites sur le terrain.

Ces échanges sont profitables à tous et enrichissent votre expérience.

Merci de contacter le bureau des D.D.E.N., nous étudierons et mettrons en page vos articles.

La vie des délégations

Huit réunions de délégations ont eu lieu. Elles réunissent les D.D.E.N. avec l'Inspecteur de la circonscription. Chaque fois que c'est possible, le président, Daniel GUILLON, y assiste, pour assurer le lien avec l'Union et relayer les informations fédérales.

Fontenay-le-Comte

Roland GUILLON devient responsable de la délégation, Marie AZZOPARDI laisse cette responsabilité et devient suppléante.

Il y a 3 796 élèves dans l'enseignement public et 1 092 dans l'enseignement catholique (baisse dans le privé).

Il y a plusieurs R.P.I. dans la délégation.

Le Réseau d'Aide est incomplet ; le médecin scolaire en retraite est obligé de continuer son travail.

Bocage Est – Chantonnay

13 communes – 7 écoles publiques

La population est fragile et se paupérise.

Il y a une baisse générale des effectifs. Il y a eu 2 ouvertures (Saint-Philibert-du-Pont-Charrault et La Châtaigneraie) et 2 fermetures.

Il y a une carence en A.E.S.H. et pas de volant de remplacement.

Sur la Châtaigneraie, le problème de transport scolaire pour y amener les élèves de communes environnantes sans commune publique est criant. Les élus n'envisagent aucune solution. Les parents sont contraints de scolariser certains enfants dans l'école catholique ou de faire l'enseignement à domicile.



Littoral Centre – Les Sables-d'Olonne

Talmont-Saint-Hilaire a vu l'ouverture d'une classe et un projet de remaniement du groupe scolaire, du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire est à l'étude.

Sur l'école René-Guy Cadou, un projet de construction est en cours d'élaboration.

Le Pays-des-Achards a été le théâtre du déroulement de la semaine de la Laïcité.

Il y a eu 3 ouvertures de classes : Saint-Georges-de-Pointindoux, Nieul-le-Dolent (Le Pré aux Oiseaux) et La Chapelle-Hermier, une fermeture à Nieul-le-Dolent (Henri Rocca).

Contrairement à la tendance générale, dans la région littorale, la démographie est en légère hausse.

Haut Bocage – Les Herbiers

Il y a un projet de fusion entre la maternelle et l'élémentaire à La Métairie aux Herbiers ; également à Mortagne Centre.

Le projet d'inclusion d'une classe de l'Institut Médico Éducatif dans l'école de la Métairie est en cheminement.

Les I.M.E. font cette demande par manque de place, sachant qu'il faut obligatoirement un départ vers une autre structure d'un enfant pour qu'un nouveau soit admis.

Ces décisions relèvent exclusivement de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et l'Éducation Nationale ne peut intervenir, quelle que soit l'école d'accueil.

Littoral Nord et les îles

Le responsable Yves RÉTRIF est démissionnaire ; son poste est à pourvoir.

Il y a eu des ouvertures de classes à l'île d'Yeu, l'Herbaudière et à l'Épine.

Des mesures particulières sont en vigueur dans les îles :

- Un dispositif U.L.I.S. inter-degré fonctionne sur l'île de Noirmoutier avec un coordinateur qui intervient sur les 1^{ers} et second degrés

- Une enseignante spécialisée couvre les besoins sur l'île d'Yeu, de la maternelle à la classe de 3^{ème} du collège

Dans l'année, l'Instruction en Famille (I.E.F.) a nécessité 65 contrôles de la part de l'Inspecteur Départemental. C'est du temps "enseignement" consacré à des minorités.

En 2022, la délégation a accueilli 6 enfants ukrainiens à Saint-Gilles ; actuellement 8 sont à l'école publique de Brétignolles.

Montaigu

À la rentrée, 2 classes ont été fermées (Boufféré et l'Herbergement), 1 classe ouverte à Cugand.

La démographie est en baisse ; à la rentrée prochaine, il faut s'attendre à de nouvelles fermetures (maternelle des Jardins et peut-être encore à Boufféré).

Sur Boufféré, la construction du collège catholique Mère Térésa vide l'école (déjà 2 classes de fermées) ; les parents choisissent de scolariser leurs enfants dès le primaire dans l'école privée pour s'assurer de leur inscription ensuite dans ledit établissement (rumeur).

L'école Jules Verne (maternelle et élémentaire) de Montaigu-Vendée va être entièrement reconstruite sur un terrain proche et transformée en primaire.

L'école des Jardins de Montaigu va être réhabilitée mais l'appel d'offre pour un maître d'œuvre n'est pas encore lancé, et, de ce fait, des travaux actuellement nécessaires sont gelés.

À Treize-Septiers, les effectifs sont en nette progression, l'école est exigüe mais la mairie freine pour l'agrandissement.

Roche-Sud

La circonscription compte 57 écoles dont 40 publiques (26 dans l'agglomération de La Roche et 14 en périphérie) et 17 écoles privées et 274 enseignant(e)s.

La démographie se fait sentir ; à la rentrée 2022, il y avait 2 938 élèves en élémentaire et 1 607 en maternelle dans l'enseignement public et 1 506 élèves en élémentaire et 927 en maternelle dans le privé.

Les 6 maternelles auparavant dans la circonscription « Maternelle » ont intégré Roche-Sud.

Le RASED se compose de 10 intervenants sur 3 antennes.

Concernant l'instruction en famille, un poste d'I.E.N. départemental (temps partagé avec la Loire Atlantique) a été créé pour contrôler les contenus et niveaux d'enseignement, ainsi que les valeurs républicaines symboliques. Ces difficultés d'évaluation existent aussi pour les écoles hors contrat.

Plusieurs écoles sont en demande de végétalisation des cours de récréation.

Luçon

Joseph MADY, actuel responsable de la délégation, absent excusé, est démissionnaire. Il a adressé un mot qui a été lu en début de séance. Dorénavant, c'est Myriam PLANQUE qui assurera la responsabilité de la délégation.

La circonscription compte de plus en plus d'enfants en difficultés, surtout que les aides R.E.P. ont disparu. Certains enfants ne vont pas bien.

À la rentrée, il y avait 1 079 maternelles et 2 001 élémentaires, soit au total 3 080 élèves.

3 classes ont fermé : Luçon, Champagné et Saint-Michel-en-l'Herm ;

3 ont ouvert : Champ-Saint-Père, Le Bernard et Poiroux.

À l'école Jean Moulin de Luçon, une unité pour enfants autistes a été ouverte (U.E.M.A.). Les enfants sont suivis par la M.D.P.H., dès 2 ans. Actuellement, il y a 2 P.S. et 2 M.S.

Ces structures ont le but du retour de l'enfant dans sa classe habituelle avec l'accompagnement d'un A.E.S.H. ou pas.

La fusion des 2 communes de La Faute-sur-Mer et de L'Aiguillon-sur-Mer n'entraînera pas la fusion des 2 écoles.

À l'école du Centre de Luçon, il y a une incertitude quant à la construction d'une nouvelle école malgré la vétusté avérée des bâtiments :

- la rentrée 2022 a été repoussée suite à la chute d'une partie du faux plafond du préau,
- une chaudière n'a pas redémarré un jour de grand froid.

En conclusion :

La baisse de la démographie domine dans les écoles (à part la zone littorale). Il y a toujours des manques de transport scolaire pour les communes sans école publique, l'enseignement à domicile y est très présent. Une demande de verdissement des cours de récréation est commune à presque tous les conseils d'école.

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2023 font apparaître une baisse de 455 élèves dans l'enseignement public et de 694 élèves dans le privé sous contrat.

Inauguration de l'école publique du Guémessé* de La Gaubretière

Depuis l'ouverture de l'école en 1988, l'école du Guémessé a connu de nombreuses péripéties mais heureusement avec beaucoup de petits moments de bonheur et de convivialité, grâce à une équipe éducative très impliquée, des élèves toujours enthousiastes, une association de parents très mobilisés depuis le début et quelques élus qui ont toujours soutenu les projets de cette école.

En 2003, la 3ème classe ouvre avec l'implantation d'un modulaire (enlevé en 2009).

En 2008/2009, c'est la construction du pôle maternel, première partie "en dur" pour l'école.

2013 voit l'ouverture de la 4ème classe.



En 2015, l'effectif de l'école passe à 100 élèves et pour les accueillir les enseignants et les parents demandent la relance du dossier "pôle primaire".

Des alertes sur le vieillissement des préfabriqués (des fuites à répétition) sont transmises à la mairie, sans résultat...

En 2017, c'est la conclusion du bilan d'urbanisme pour le projet "pôle enfance". Construction de l'école prévue en 2020/2021, après d'autres aménagements prioritaires dans le quartier (école privée, gare routière, parkings).

L'après-midi du 26 mai 2018, à la suite d'un épisode très pluvieux, quelques dégâts sont constatés sur la commune.

Le lundi 28 mai, le personnel de l'école du Guémessé constate avec stupéfaction l'inondation du pôle élémentaire, des locaux dévastés, des

plafonds qui se sont écroulés ou menacent de tomber, des cahiers d'élèves trempés et inutilisables. Les élèves de C.E. et de C.M. et leurs enseignants n'ont plus d'école !

Grâce à la mobilisation de tous, deux classes provisoires sont installées en un temps record dans une salle de sport réaménagée du complexe sportif des Tourelles et les élèves rassurés reprennent le chemin de l'école dès le jeudi 31 mai.

Il s'ensuit alors de nouvelles batailles pour :

- Obtenir l'installation de modulaires provisoires pour accueillir les deux classes dès septembre,
- Rendre prioritaire la construction d'un nouveau bâtiment définitif, "en dur" (pôle maternel et élémentaire)

En octobre 2018, les classes de C.E. et C.M. s'installent dans des modulaires et en novembre 2018, un comité de pilotage pour le projet d'extension de l'école se met en place avec la mairie, les enseignants et les parents d'élèves.

En 2020/21, les préfabriqués sont démolis, la nouvelle école est construite et le pôle maternel réaménagé en pôle primaire.

En septembre/novembre 2021, les élèves découvrent une école toute neuve avec de nouveaux espaces adaptés et fonctionnels. L'école comprend toujours deux bâtiments distincts avec 2 cours de récréation et 1 grand local extérieur pour le rangement du matériel (vélos, trottinettes...)

Le covid étant passé par là, l'inauguration officielle n'a pu avoir lieu que le samedi 2 juillet 2022 en présence de nombreux élus actuels et anciens (municipaux, Conseil Régional, Conseil Départemental, députée...), de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et des enseignants de l'école et d'autres communes environnantes, des représentants d'associations culturelles de la commune et des élèves, bien entendu.

* Le Guémessé c'est le passage à gué pour aller à la messe

Givrand et La Chaize-Giraud

Inscriptions scolaires : le moment est venu !

Givrand et La Chaize-Giraud auront leur école publique !...

Le service public doit être présent au plus près du lieu où vivent les gens. C'est également vrai pour l'instruction. Le Président de la République l'a rappelé à deux reprises (en octobre 2020 et septembre 2022); il s'est engagé à faire "respecter ses promesses d'égalité et d'émancipation". Il s'agit, a-t-il ajouté, « d'une aventure collective qui cimentera notre Nation ».

Le ralentissement de la croissance démographique souvent évoqué n'est pas général. La population de Givrand et de La Chaize-Giraud augmente (elle a doublé en dix ans). Des dizaines d'enfants attendent l'ouverture d'une école publique de deux ou trois classes, située à moins de trois kilomètres de chez eux. Ils pourront aisément s'y rendre à pied ou à bicyclette.

Par bonheur, les exigences écologiques, économiques et pédagogiques se rejoignent dans l'intérêt général afin que l'école publique communale rassemble au plus vite les enfants en évitant à leur famille des déplacements et des dépenses inutiles.

Les parents doivent demander l'ouverture d'un registre des inscriptions en mairie ainsi qu'à l'Inspection Académique.

Dossier suivi par J.P. MAJZER

Saint Laurent sur Sèvre : Inauguration de l'extension de l'école Jean de La Fontaine

16 mois pour étudier, concevoir et construire une sixième classe



Samedi 28 janvier s'est déroulée l'inauguration de l'extension de l'école publique Jean de La Fontaine, en présence entre autres de Mme Fagan sous-préfète et Mr Guillaume JAN, conseiller départemental. Les prévisions annoncées dès novembre 2019 par la directrice de l'école, faisaient état d'un effectif de 145 élèves, effectif prévisionnel confirmé au printemps 2020. La nouvelle municipalité en a été informée, sans pour autant qu'une mesure d'ouverture de classe ne soit actée.

Néanmoins à l'écoute, le nouveau maire, Eric COUDERC épaulé de l'adjointe Nadia CADORET, ont fait preuve d'anticipation et ont aussitôt décidé la location d'un modulaire

installé sur la cour de l'école dès le mois de juillet.

Il a fallu attendre la réunion de rentrée concernant la carte scolaire et la mise à disposition de l'école d'un moyen humain supplémentaire pour l'année scolaire, 144 élèves étant effectivement présents. La sixième classe sera officiellement ouverte à la rentrée de septembre 2021.

Toujours très réactive, la municipalité a dès le mois de septembre 2020 entamé les démarches et la concertation avec l'équipe enseignante pour lancer un projet de construction en dur d'une extension des locaux scolaires. A cette extension pour les locaux scolaires en rez-de-cour, la municipalité y a intégré un projet d'agrandissement de la périscolaire à l'étage, les usagers ayant eux-aussi été associés aux discussions. C'est désormais dans une salle de classe lumineuse et tout équipée, notamment en matériel informatique, de 72m², que travaillent les élèves et leur maîtresse.

Le coût global du projet s'élève à 608 000 €, dont 220 000 € d'aide de l'Etat et 148 000 € de la part de la C.A.F. Un projet rondement mené avec maîtrise des coûts, grâce à la volonté municipale et à la ténacité des élus en charge du projet. Une mutualisation des lieux, des locaux et des services pour le bien-être des enfants tant sur le temps scolaire que périscolaire, qu'on ne peut que saluer.

Transports scolaires

La commission « Transports Scolaires » continue sa réflexion sur leur organisation.

En effet, la gestion est vraiment complexe face à la disparité des élèves transportés : maternelle, élémentaire, collégiens, séparés ou mélangés. Les agglos, communautés de communes, communes peuvent avoir des relations statutaires différentes.

Face à cette complexité de gestion, tant sur les circuits que sur les organisateurs secondaires, une seule solution est apparue concrète : travailler avec les responsables de délégation. Ces derniers gèreraient les problèmes et alerteraient la commission qui serait en soutien et regrouperait les informations départementales. Il appartient à la commission d'être documentée au maximum sur l'organisation des divers circuits.

Il paraît probable que le Conseil Régional envisage d'abandonner la compétence des transports scolaires dans les prochaines années. La communauté de communes de Montaigu a déjà annoncé que bientôt elle allait prendre cette compétence. Le responsable de la délégation a joint les élus pour demander que les D.D.E.N. fassent partie des commissions concernées.

Les membres de la commission espèrent que l'opération « La Rabatelière » portera ses fruits et fera tâche d'encre pour les autres communes n'ayant qu'une école catholique et pas de transport pour l'école publique la plus proche.

Mortagne sur Sèvre

Se parler pour bien vivre ensemble dans un climat serein, les enfants montrent l'exemple..... aux grands !?

L'école Robert DESNOS de Mortagne sur Sèvre a été choisie pour représenter l'académie de Nantes lors de la journée nationale de l'Innovation le mercredi 11 mai à Strasbourg. Cette manifestation a pour objectif de mettre en avant et encourager l'inventivité développée par les personnels de l'Éducation Nationale.

Depuis quelques années déjà, les enseignantes de l'école Robert DESNOS de Mortagne sur Sèvre expérimentent une pratique pour accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions et ce, dans l'optique d'améliorer le climat scolaire.

Cette pratique consiste à favoriser et développer les échanges verbaux entre élèves pour désamorcer tout conflit ou comportement violent. Les élèves sont encouragés à l'usage du message clair, autrement dit comment apprendre à se parler pour éviter tout conflit. D'autres enfants sont formés au rôle de médiateur, c'est-à-dire être à même d'aider lors de la gestion d'un conflit.

Avec l'aide de Jean-François ROUX, référent numérique de la circonscription et d'Hélène BOUISSET, conseillère pédagogique aux usages du numérique au rectorat de Nantes, élèves et enseignantes ont réalisé des capsules vidéos, sorte de stop-motion, qui illustrent cette pratique par des mises en situation. Ces petits films permettent de former de nouveaux élèves, d'informer les parents sur cette pratique et être une ressource ou une piste de réflexion pour d'autres établissements.

Ce sont précisément ces petits films qui ont retenu l'attention du rectorat. A l'occasion de cette manifestation à Strasbourg, Mme Stéphanie ARNOUX, la directrice, et sa collègue Mme Hélène MAURICE, accompagnées de Mme BOUISSET, ont présenté leurs productions à un large public. Une journée dense en émotions qui venait récompenser un travail rigoureux et de longue haleine.

Pour visualiser le travail des élèves, vous pouvez suivre le lien suivant :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique/scenarios-pedagogiques/capsule-climat-scolaire-la-mediation-1389053.kjsp?RH=1210843723474>

ou bien aller sur le site "prim à bord" le portail du numérique pour le premier degré.

Le MuMo en escale à Mortagne sur Sèvre

Le MuMo, Musée Mobile est un gros camion rouge itinérant. Le concept du MuMo est de mettre à disposition des territoires et de leurs populations, plus ou moins éloignés des centres culturels artistiques, une exposition d'œuvres soigneusement sélectionnées.



Le camion MUMO musée mobile

Pour sa troisième tournée régionale (de septembre à fin janvier), la Communauté de communes du Pays de Mortagne avait sollicité le MuMo au printemps dernier, pour une halte sur son territoire. La commission culture de la Com de Com avait informé les établissements scolaires de sa démarche, pour que ceux-ci puissent anticiper une visite dans leur programmation; ce sont au total 10 classes des écoles publiques du secteur qui se sont inscrites dans cette action.

Pour cette tournée régionale le thème retenu était "Battre la mesure" avec une sélection d'une quinzaine d'œuvres éclectiques : picturales, sonores, animées ou filmographiques, les œuvres provenant du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC).

Deux animatrices proposaient des visites encadrées afin de permettre au public néophyte d'accéder à une meilleure lecture des œuvres.

En parallèle, des ateliers sont proposés aux élèves sur le thème de l'œuvre. A Mortagne, c'est le partenaire Vendée Vitrail qui a pris en charge ces ateliers en proposant la création de mobiles vitrail aux enfants.

La semaine était finalisée par une ouverture au public le vendredi soir, avec en plus la présentation des œuvres réalisées par les classes durant la semaine.

Le vendredi soir le public était nombreux à faire preuve de curiosité, un grand nombre de parents ayant été incités à la visite par leurs enfants ; pari gagné pour un beau succès culturel.

Conseil National de la Refondation

Notre école, faisons-la ensemble !

La communauté éducative est appelée à proposer des solutions en faveur de la réussite des élèves avec, à la clé, des financements pour les innovations pédagogiques.

Les écoles, collèges et lycées volontaires peuvent définir un projet susceptible d'obtenir des financements du nouveau fond d'innovation pédagogique doté de 150 millions pour 2023.

Les projets doivent répondre à 3 principaux critères :

- Assurer la réussite des élèves
- Réduire les inégalités
- Assurer le bien-être de tous

Cette concertation s'étalera sur 5 ans pour aboutir à un projet innovant.

Adresse postale : Union de Vendée des D. D. E. N. - Pôle associatif - boîte à lettres n° 144
71 Boulevard Aristide Briand - 85000 La Roche-sur-Yon
Bureau au pôle associatif yonnais : Porte B, 1er étage, à côté des Francas.
Numéro de téléphone de l'Association : Tél. **06 44 13 38 73**
Site internet des D.D.E.N. de Vendée : <https://dden-vendee.jimdofree.com>
Adresse courriel : ce.dden85@ac-nantes.fr